

AB LES SEQUOIAS
Société par actions simplifiée unipersonnelle
au capital de 160 000 €
Siège social : 17 ter rue d'Alsace
92320 CHATILLON

R.C.S. NANTERRE 384 017 927



**PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE
DU 12 SEPTEMBRE 2011**

L'an deux mil onze,
Le douze septembre à dix-huit heures,

Monsieur Rémy GUERIN, associé unique et Président de la société AB LES SEQUOIAS, société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 160 000 €, dont le siège social est à CHATILLON (92320) 17 ter rue d'Alsace, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de NANTERRE sous le n° 384 017 927

A décidé au siège social de tenir une assemblée générale extraordinaire.

Monsieur Rémy GUERIN, associé unique détient donc l'intégralité du capital social soit 10 000 actions de 16 € chacune.

Le Président constate que l'assemblée est valablement constituée et qu'elle peut donc délibérer

L'associé unique peut prendre connaissance des documents déposés sur le bureau du Président

- ✓ Le rapport du Président
- ✓ Les statuts de la Société
- ✓ La feuille de présence à l'assemblée
- ✓ Le texte des résolutions proposées à l'assemblée

Le président rappelle à l'assemblée qu'elle est réunie à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant

- ✓ augmentation de capital d'une somme de 40 000 € par apports en numéraires et par création de 2 500 nouvelles actions de 16 € de nominal chacune capital social qui sera ainsi porté de 160 000 € à 200 000 €
- ✓ modifications des articles correspondants des statuts
- ✓ pouvoirs en vue des formalités
- ✓ questions diverses
- ✓ pouvoirs à donner

Puis le Président donne lecture de son rapport.

Cette lecture terminée, les décisions suivantes sont adoptées .

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'R' followed by a horizontal stroke.

« Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire en date du 12 septembre 2011, il a été décidé d'augmenter le capital social d'une somme de 40 000 € pour le porter de 160 000 € à 200 000 € par apports en numéraire de ladite somme, de l'associé unique et par création de 2 500 actions nouvelles de 16 € chacune de nominal émises au pair. »

ARTICLE 7 – CAPITAL

Le capital social est fixé à la somme de 200 000€ (DEUX CENT MILLE EUROS). Il est divisé en 12 500 actions de 16 € chacune, entièrement libérées.

Décision adoptée par l'associé unique.

CINQUIEME DECISION

Tous pouvoirs sont donnés au Président pour la réalisation matérielle de ladite augmentation de capital, et généralement prendre toutes mesures utiles et accomplir toutes formalités nécessaires à la réalisation définitive de l'augmentation de capital.

Décision adoptée par l'associé unique.

SIXIEME DECISION

L'associé unique délègue tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités légales.

Décision adoptée par l'associé unique.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à dix-huit heures trente. De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal pour servir et valoir ce que de droit.

Rémy GUERIN

Enregistré à SIE DISSY-LES-MOULINEAUX

Le 22/09/2011 Bordereau n°2011/1 350 Case n°13

Enregistrement 375 € Pénalités :

Total liquidé trois cent soixante-quinze euros

Montant reçu trois cent soixante-quinze euros

L'Agent

Ext 11745



Séverine DORLEAU
Agent
des Finances Publiques



CIC BANQUE PRIVÉE

Orléans, le 9 Septembre 2011

Martine DOUBRE
MARCEAU CONSEIL
8 rue de la république
45000 ORLEANS

ATTESTATION

Je soussigné, Monsieur Joël SAUVAGET, agissant en qualité de directeur d'agence de CIC BANQUE PRIVÉE ORLEANS, du CIC OUEST, Société Anonyme au capital de 83 780 000 Euros dont le siège social est à NANTES, 2 Avenue Jean-Claude Bonduelle BP 84001 44040 cedex 1, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro 855 801 072

Atteste avoir effectué un virement de la somme de 40 000 euros (quarante mille euros) du compte personnel de Mr GUERIN Rémy au compte de la SAS AB LES SEQUOIAS pour une augmentation de capital.

En foi de quoi, nous délivrons la présente attestation pour servir et faire valoir ce que de droit.

Joel SAUVAGET
DABP

| A MEMBER OF CIC PRIVATE BANKING | **CIC Ouest**

1, rue Bannier 45008 Orléans Cedex 1

tél. 02 38 84 56 35 télécopie 02 38 77 88 68 www.cicbanqueprivée.fr

BANQUE CIC Ouest (CIC Ouest)

Banque régie par les articles L511-1 et suivants du Code Monétaire et Financier. S.A. au capital de 83 780 000 € 2, avenue Jean-Claude Bonduelle BP 84001 44040 Nantes cedex 1 tél 02 40 12 91 91 swift CMCIFRPP www.cic.fr 855 801 072 RCS Nantes TVA intracommunautaire: FR50855801072 M. le Médiateur du CIC Libre réponse n°35738 75085 Paris cedex 02 Pour les opérations effectuées en sa qualité d'intermédiaire en opérations d'assurance: ORIAS 07 008 480 (www.orias.fr)

